

## Résumé du rapport de l'Institut Montaigne sur L'Enseignement Supérieur et la Recherche en France

Dans son rapport d'Avril 2021, l'Institut Montaigne a fait état de la situation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France pour alerter l'opinion publique : Il est temps d'agir !

### I. Evaluation de la situation de l'enseignement supérieur

Il fait d'abord le constat d'un décrochage de l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur dans la compétition internationale, faute de moyens suffisants et de réformes abouties.

La crise se traduit par un déclin dans le classement international du fait de l'insuffisance du financement, de la complexité du modèle adopté, des inefficacités structurelles de la formation et du manque de vision stratégique.

Il en a résulté, en particulier, une réduction d'attractivité à l'international.

- 30 établissements français apparaissent parmi les 500 meilleures universités mondiales selon le classement de Shanghai 2020.
- La France se place en 10<sup>ème</sup> position derrière les USA, la Chine, le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Japon, l'Australie et la Corée du Sud.

Avec 258.000 étudiants internationaux en 2017, la France se classe 5<sup>ème</sup> au niveau international, mais recule de 2 rangs par rapport à 2012.

Elle se caractérise cependant par l'importance des étudiants issus d'Afrique : 48% du total des étudiants accueillis en mobilité internationale en 2018.

Si la part de l'Afrique se renforce de +5 points en 5 ans, la part des étudiants asiatiques diminue malgré le fait que l'Asie soit la 1<sup>ère</sup> zone d'export d'étudiants étrangers.

Cela pose la question de la capacité d'attraction de la France hors de sa sphère d'influence traditionnelle.

Parmi les insuffisances, sont mises en évidence des inefficacités structurelles importantes dans la formation se traduisant par :

- Un taux d'échec à l'université élevé,
- un doctorat peu attractif obstacle à la compétitivité
- , une rémunération peu attractive du secteur,
- une forte valorisation de l' « innovation » au détriment de la recherche.

Le bilan des réformes entreprises, à dix reprises durant les deux dernières décennies, reste, à ce jour, modeste.

Sur les 29 pays ou régions européennes la France se situe :

- Au 20<sup>ème</sup> rang en matière d'autonomie organisationnelle
- Au 24<sup>ème</sup> rang en matière d'autonomie financière
- Au 27<sup>ème</sup> rang en matière d'autonomie académique
- Au 27<sup>ème</sup> rang en matière d'autonomie de gestion des ressources humaines.

L'autonomie inaboutie, les regroupements forcés, le manque de différenciation, l'évaluation insuffisante, la sélection stérile constituent de réelles difficultés dont souffrent les universités françaises.

## II. Propositions de réformes et de restructurations

Le rapport suggère certaines propositions visant à mieux financer l'Enseignement Supérieur et la Recherche pour plus d'efficacité et une meilleure gouvernance en préconisant un nouveau modèle de financement, davantage d'autonomie par rapport à la tutelle et une clarification des relations entre les organes de recherche et les universités.

Partant du principe qu'il n'y a pas de souveraineté nationale sans un Enseignement Supérieur et une Recherche au plus haut niveau mondial et pour répondre aux enjeux évoqués, la conviction du rapport repose sur 3 piliers :

1. Les étudiants qui doivent être au cœur du dispositif en bénéficiant d'un système de prêt remboursable au taux 0, universellement accessible, permettant de prendre en charge leurs droits de scolarité et leurs frais de vie.

L'Etat devra leur garantir un enseignement de qualité dans le cadre d'une loi de programmation qui l'engage.

Est de même préconisée une augmentation de l'aide sociale pour ceux qui en ont vraiment besoin (bourses sur critères sociaux).

2. La France doit se mettre en situation de consacrer 5% du PIB à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche (2% et 3%), effort qui doit concerner toute la société et non pas uniquement l'Etat (hausse des droits de scolarité à l'Université parallèlement à l'octroi des prêts remboursables à tous les étudiants sur toute la durée des études).

Un tel système garantirait l'équité du dispositif et l'absence d'obstacle financier dans l'accès à l'enseignement.

3. La France doit engager des réformes structurelles de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche autour d'une ligne stratégique claire et d'une gouvernance solide.

Il est ainsi proposé d'aller sensiblement plus en avant dans l'autonomie donnée aux universités depuis la loi Faure de Novembre 68. Cela nécessite de faire confiance aux

universités dans leurs projets d'établissements et les différentes stratégies qui en découlent en contrepartie d'une évaluation efficace et discriminante des structures et d'une gouvernance resserrée et performante.

Evoluant dans un environnement complexe les universités devront privilégier une coopération accrue selon les besoins du terrain.

Le rapport explicite la concurrence mondiale qui aggrave d'autant l'écart entre les systèmes d'Enseignement Supérieur et de Recherche internationaux. Les plus efficaces et attractifs continueront d'attirer les meilleurs, creusant les inégalités entre pays, entre établissements, entre étudiants « mobiles » et les autres, réduisant l'accès collectif à la connaissance au lieu de la stimuler.

Dans une économie internationale fortement concurrentielle l'éducation et la recherche sont essentielles pour la compétitivité et la capacité de créer des emplois et de la richesse.

En conclusion, le rapport considère qu'il est urgent de redonner du sens à l'Enseignement Supérieur et Recherche français par la qualité de la formation, l'employabilité et l'excellence de la recherche.

Pour cela un effort financier massif et collectif s'avère nécessaire.

Il est de même essentiel de rétablir la confiance entre l'Etat et les universités, laquelle ne peut passer que par le triptyque :

- Autonomie accrue des universités
- Etat stratège davantage que gestionnaire
- Gouvernance universitaire aux plus hauts standards internationaux.

## Conclusion

Les conclusions du rapport de l'Institut Montaigne rejoignent, dans une large mesure, celles dégagées dans les débats du Forum Ibn Khaldoun consacrés à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique. Trois mots clés s'en dégagent : davantage d'autonomie, davantage de moyens de financement, davantage d'ouverture sur l'entreprise et sur l'extérieur. Les dix-huit propositions de réformes et de restructurations proposées dans le document méritent d'être étudiées attentivement afin d'être, éventuellement, une source d'inspiration pour faire de la Tunisie une plateforme régionale et internationale d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

Mohamed Ennabli 10/6/2021

[Rapport Institut Montaigne à télécharger](#)  
[enseignement-supérieur-français-rapport.pdf \(institutmontaigne.org\)](#)